

# Catalogue Algérien des Périodiques

Kamel HADDOUCHE & Yasmina BERRAOUI\*

## ABSTRACT

*Implementing information systems might be a case for various stakes even strategic one. The management of scientific and technical information do consider organisational, economic and communication needs.*

*The Algerian Periodical Catalogue which can be identified as an information system and a communication mean is amongst procedures of managing and rationalizing all information resources.*

### 1.- Introduction :

**A** l'heure actuelle, il n'y a plus de doute que l'information, en général et l'information scientifique et technique en particulier, constituent un pouvoir. Etre le mieux informé et le plus rapidement possible, est un défi que doit désormais relever tout décideur, chercheur ou politicien.

En effet, des informations sûres et précises, fournies au moment qu'il faut, sous la forme la plus commodément utile pour son utilisateur, peuvent aider à réduire le gaspillage des ressources, du temps, et de l'argent.

L'Algérie a pris conscience de cette importance de l'information et des enjeux qu'elle représente, tant au niveau économique et politique, que social et culturel. C'est pour cela que des efforts sont actuellement déployés en vue d'organiser le secteur de l'information, à savoir l'acquisition, le traitement et la circulation de l'information au niveau national.

Le CERIST (Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique) créé par décret n° 85-56 du 16 mars 1985 [1] est un centre dont la mission principale consiste à mettre en place un système national d'information scientifique et technique. Chargé de la promotion et du développement de l'information, le CERIST abrite un certain nombre de

projets relatifs à l'IST (information scientifique et technique). Ainsi, dans le cadre de la mise en place de ce réseau national d'information scientifique et technique, le projet du catalogue algérien des périodiques ou C.A.P, constitue une étape importante.

Nous rappelons à ce niveau la définition du périodique ou de la publication en série (ces deux termes seront d'ailleurs indifféremment employés tout au long de ce qui suivra). Cette définition est celle donnée par la norme internationale ISO 3297 [2] et adoptée par le centre international de l'ISDS [\*] : Une publication en série est une publication, imprimée ou non, paraissant en fascicules ou volumes successifs s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance. Les publications en série comprennent les revues, les journaux, les annuaires,... [2].

L'intérêt porté au périodique se justifie par le rôle détenu et reconnu de celui-ci comme support et véhicule privilégié de l'I.S.T. par rapport à d'autres média. Pour ne citer que cet exemple, une étude menée par P.F. COLE [3] traduit l'importance signalée du périodique.

(\*) ISDS : INTERNATIONAL SERIAL DATA SYSTEM

ENQUETE DE P.F. COLE

\* Ingénieur

L'auteur, dans son enquête sur les sources d'informations fournies par les documentalistes, fait apparaître les pourcentages des demandes formulées pour une source donnée. Bien entendu, plusieurs documents peuvent être délivrés pour une même demande. Il a été établi le tableau ci-après :

Sources d'information	% De demandes formulées
Livres, manuels . . . . .	21%
Périodiques . . . . .	58%
Brochures . . . . .	14%
Catalogues de commerce . .	05%
Rapports internes%	12%
Rapports externes . . . . .	06%
Autres documents . . . . .	08%

Tableau n°1 : Expérience de P.F. Cole

En effet, le pourcentage de demandes effectuées le plus élevé concerne le support périodique. Viennent ensuite les autres types de documents.

## Le Catalogue algérien des périodiques (C.A.P)

### 1.- Présentation

Le catalogue collectif national des périodiques ou catalogue algérien des périodiques est un inventaire commun de tous les périodiques existants dans toutes les institutions participantes à ce catalogue, avec également les états de collection correspondant à chacun de ces périodiques et dans chacune des institutions qui le possède. Il est déjà reconnu qu'un catalogue collectif national fait office de bibliographie nationale rétrospective, et par extension l'ensemble des catalogues collectifs nationaux équivaldrait à une bibliographie internationale.

Associé à des moyens informatiques, le catalogue se présente sous la forme d'une base de données et donne accès à des produits variés tels que des interrogations locales à partir de différents critères à savoir le titre, la troncature du titre et l'ISSN, etc...

Parallèlement à tous ces services de diffusion de l'information, un certain nombre d'activités viennent se greffer à l'élaboration du catalogue tels que la mise en

place de procédures de normalisation comme l'élaboration de manuels de catalogage permettant aux différents acteurs du catalogue de communiquer entre eux en utilisant un même langage.

Il va sans dire que toutes ces activités font appel à des démarches de sensibilisation afin d'amener le maximum de bibliothèques et de détenteurs de l'information à participer à l'alimentation du catalogue dont la survie dépend essentiellement de l'assiduité et du maintien du flux d'information.

### 2.- Les objectifs du C.A.P.

Le projet du catalogue national des périodiques entre dans le cadre de la mise en place du réseau national d'I.S.T, sa finalisation devrait permettre d'aboutir à l'organisation d'un réseau cohérent de signalement, de localisation, puis de fourniture de documents de toutes les publications en série acquises à l'étranger ou produites au niveau national.

Le projet du catalogue collectif des périodiques est un projet de grande envergure, vu les objectifs importants qui lui sont assignés. D'autre part, entièrement géré par l'outil informatique, sa réalisation aura pour conséquences, à court et à long terme, de répondre à un grand nombre de besoins et de résoudre un certain nombre de problèmes liés à la mauvaise répartition des fonds documentaires et au phénomène de redondance des abonnements, à la localisation de l'information au niveau national, etc...

En effet, la concrétisation de ce projet permet :

1) De répondre aux besoins des utilisateurs, toutes catégories confondues : chercheurs, enseignants, étudiants, ..., en leur fournissant les signalements des titres de périodiques recherchés, voire même de numéros particuliers de ces revues ainsi que leurs localisations précises.

Les utilisateurs, via une interrogation locale ou à distance, pourront disposer des informations voulues. C'est là en fait, la finalité de tout système d'information.

2) D'établir une coopération inter-bibliothèques : C'est là un point très important dans les objectifs du C.A.P.

Pour mieux satisfaire les besoins croissants de la communauté scientifique et technique, les bibliothèques modernes sont dans l'obligation de coopérer les unes avec les autres, où qu'elles se trouvent.

Le fait de répertorier le fonds national des périodiques et de connaître sa répartition, va permettre aux différentes bibliothèques, de procéder directement à des prêts, des échanges et des dons entre elles, et cela sur la base d'un critère de choix qui peut être soit la spécialité, soit la proximité, soit la complémentarité des fonds...

Une telle coopération n'est pas envisageable sans un outil de base qui serait donc un catalogue national des périodiques.

Ceci, aura pour conséquence, une répartition homogène des fonds au niveau national grâce à la redistribution de l'information via le réseau.

### 3) De diminuer la redondance des abonnements :

Après le constat de certains répertoires, une redondance relativement importante des abonnements a été mise en évidence.

Or, dans le cas de notre pays, où la grande majorité voire la totalité des abonnements se fait à l'étranger en contre partie d'une forte devise de moins en moins disponible, et dans une conjoncture où la politique économique du pays tente de limiter le gaspillage et la dispersion des ressources, il est indispensable de coordonner les dépenses en définissant une politique d'acquisition commune dans le domaine de l'information ; laquelle politique n'est possible sans l'aide d'un catalogue collectif.

Ceci aura pour effet, que la totalité des documents les plus significatifs sur des sujets donnés soit disponible dans au moins une des bibliothèques concernées et éviter ainsi les multiples acquisitions des documents, surtout lorsque ceux-ci sont trop chers ou trop peu employés pour justifier les acquisitions répétées.

Ainsi, il suffirait d'acquérir les copies des revues en question.

Cependant, pour que de tels plans fonctionnent de

façon efficace, un certain nombre de conditions doivent être remplies.

Tout d'abord, les parties concernées doivent être rapidement informées des acquisitions envisagées par les autres.

Il serait, à notre sens, utile de faire circuler les listes des commandes ou d'acquisitions et même leur cumulation en catalogue collectif. Une nouvelle bibliothèque ou un nouveau centre de documentation, par exemple, pourrait choisir de façon rationnelle sa collection initiale en se basant sur ces catalogues.

Ces listes d'acquisitions cummulées faciliteraient également le fonctionnement des services de prêt et d'échange inter-bibliothèques.

### 4) La création d'une gamme de produits répondants à différents besoins :

Il est possible d'éditer sur papier ou sur support magnétique, des catalogues collectifs ou personnalisés sur le critère d'un secteur d'activité donné, par aire géographique, etc...

D'autres services sont possibles, tels que des statistiques relatives à la répartition de l'information en volume, en spécialité, ou encore des statistiques concernant l'interrogation de la base du C.A.P, le type d'utilisateurs, l'information recherchée etc..

### 5) L'uniformisation de la présentation des documents :

Le fait que l'on ait à faire circuler, et à échanger des informations, fait qu'il devient indispensable d'adopter des règles et des normes de présentation communes.

C'est dans un souci «de parler le même langage» et aussi pour des raisons de compatibilité, et de transportabilité, que des règles ont été adoptées tant au niveau du catalogage, que l'enregistrement sur les supports magnétiques.

### 6) Conséquences sur le plan international :

A l'heure où le monde s'organise en groupements et en réseaux, les conséquences qui résulteraient du fait de la disposition d'un réseau national sont importantes, dans le sens où cela faciliterait les échanges d'informa-

tions entre pays et peut être la connexion à des réseaux internationaux.

Actuellement, il est question de la création d'un réseau à l'échelle maghrébine : MAGHREBNET. Il est évident qu'un réseau national déjà existant pour l'Algérie serait une étape indispensable vers la réalisation de ce projet.

### 3.- Les étapes de réalisation du C.A.P \*

La première démarche a consisté à faire connaître ce projet auprès des personnes concernées, à savoir les conservateurs de bibliothèques, les responsables de centres de documentation au sein de divers organismes, dans le but de les inviter à participer à l'alimentation de la base de données C.A.P.

La constitution de la base du C.A.P. est basée sur l'utilisation du registre international de l'ISDS (INTERNATIONAL SERIAL DATA SYSTEM), registre regroupant le signalement de la majorité des publications en série paraissant dans le monde.

Le recours à cette base, a permis d'épargner des opérations coûteuses et fastidieuses de saisie et de contrôle de l'information, le fichier de l'ISDS étant utilisé comme fichier d'autorité.

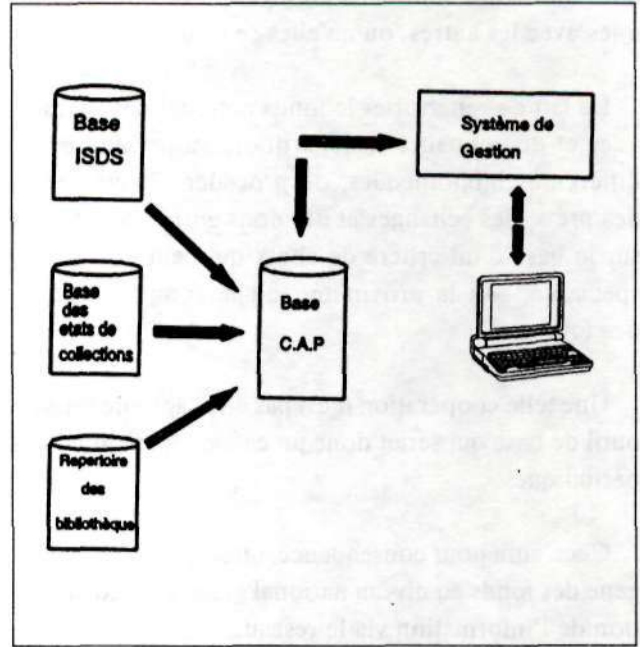
D'autre part une méthode facile de saisie et de mise à jour des états de collection a été adoptée, pour constituer le fichier des différents états de collection des bibliothèques participantes.

A partir de ces deux bases : ISDS et état de collection, la base C.A.P. est ainsi constituée.

Un système de gestion de cette base ISDS a été mis au point localement, afin de permettre l'identification automatique des périodiques et par conséquent l'édition des notices bibliographiques de ces derniers.

Ce logiciel permet, grâce à l'introduction de l'ISSN (\*), du titre ou de la troncature du titre, d'extraire la notice bibliographique complète de la revue correspondante, de même que les états de collections dans les différents organismes où elle existe.

Le schéma illustre les différentes bases constituant la base du C.A.P.



### Le C.A.P. en quelques chiffres

#### 4.1.- Le problème de redondance

L'un des objectifs du C.A.P. est la réduction de la redondance des abonnements au niveau national.

En effet, on sait a priori qu'il y'a des répétitions au niveau des acquisitions du fait de l'inexistence de politiques d'acquisitions communes ou de communications effectives entre les bibliothèques, et les centres de documentation...

Cependant, il n'ya pas eu, non plus, d'étude pratique ou de statistiques précises qui permettent de voir la répartition de ces abonnements, c'est à dire de voir quelles revues se répètent, combien de fois, dans quels centres... La connaissance de toutes ces données pourrait servir de base à l'élaboration de politique d'acquisition commune et à des prêts ou échanges de photocopies entre les bibliothèques, par exemple.

Ayant à notre disposition les différents fichiers des états de collections des divers organismes participants, il a été possible de mettre en évidence ce phénomène.

Des exemples ont été extraits à partir des statistiques faites et l'analyse de ces informations montre la

répétition de certains abonnements même au niveau des centres appartenant à un même organisme et se trouvant dans une même aire géographique.

**Exemple :**

Titre de la revue : Documentaliste

nombre de localisation = 19

**Localisation dans la ville d'Alger**

CERIST

Institut d'Information et de Communication

Centre d'Archives Nationales

Bibliothèque Nationale

U.S.T.H.B

Sonatrach

Sonelgaz

C.N.D.H.

Agence Nationale pour l'Aménagement du Territoire

(Ministère de l'équipement)

**Localisation dans la ville de Annaba**

E.N.S.I.D. (Ministère de l'industrie)

I.S.G.A. (Ministère de l'industrie)

C.I.F.I. (Ministère de l'industrie)

L'EN. SIDER (Ministère de l'industrie)

G.C.L/D.S.D. (Ministère de l'industrie)

**Autres localisations**

I.N.E.S. de Sétif

INES Batna

FERPHOS

B.U. Constantine

E.N.T.P.

Titre de la revue : Maghreb développement

Nombre de localisation = 13

**Localisation dans la ville de Annaba**

PROSIDER (Ministère de l'industrie)

ENSID (Ministère de l'industrie)

ISGA (Ministère de l'industrie)

CIFI (Ministère de l'industrie)

SIDER (Ministère de l'industrie)

ASMIDAL (Ministère de l'industrie)

CEFOS (Ministère de l'industrie)

titre de la revue : Construction métallique

Nombre de localisation = 11

**Localisation dans la ville d'Alger**

CTC SUD (Ministère de l'équipement)

C.G.S (Ministère de l'équipement)

CTC CENTRE (Ministère de l'équipement)

CENTRE D'ING. (Ministère de l'équipement)

**Localisation dans la ville de Annaba**

PROSIDER (Ministère de l'industrie)

ENSID (Ministère de l'industrie)

CIFI (Ministère de l'industrie)

DRA (Ministère de l'industrie)

CEFPS (Ministère de l'industrie)

BU ANNABA

Titre de la revue : Revue algérienne des sciences juridiques,  
économiques et politiques

Nombre de localisations = 18

**Localisation dans la wilaya d'Alger**

CENTRE ARCHIVES NATIONALES

B.E.A.

BNEDER (Ministère de l'agriculture)

C.N.M.A. (Ministère de l'agriculture)

O.R.A.V.O. (Ministère de l'agriculture)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

INSTITUT DES SCIENCES ECONOMIQUES

SONATRACH

I.N.S.P.

CTC CENTRE

**Localisation dans la ville de Annaba**

PROSIDER (Ministère de l'industrie)

C.I.F.I. (Ministère de l'industrie)

D.R.A (Ministère de l'industrie)

CEFOS (Ministère de l'industrie)

G.C.L/D.S.D.: (Ministère de l'industrie)

BU ANNABA

**4.2.- Typologie des centre participants au C.A.P.**

Actuellement plus de 70 bibliothèques et centres de documentation participent au CAP, qui recense plus de 5114 titres distincts et plus de 9646 localisations.

Le tableau suivant montre la participation importante des centres de documentation par rapport aux bibliothèques universitaires et d'instituts.

La typologie de ces établissements est comme suit :

## TYOLOGIE NOMBRE

Bibliothèque Nationale	1
Bibliothèques d'Instituts	9
Bibliothèques Universitaires	9
Centres de Documentation	52
Archives Nationales	1

## PARTICIPATION REGIONALE

Région Centre	52 Bibliothèques
Région Est	20 Bibliothèques
Région Ouest	01 Bibliothèque
Région Sud	01 Bibliothèque

## REPARTITION DES DONNEES DU C.A.P PAR PAYS DE PUBLICATION

Tableau donne des différents pays de publications des périodiques signalés dans la base C.A.P.

Pays	Nombre de périodiques
ALGERIE	82
ALLEMAGNE	177
BELGIQUE	92
CANADA	91
C.E.I.	26
ESPAGNE	45
FRANCE	1934
GRANDE GRETAGNE	596
ITALIE	94
POLOGNE	24
SUISSE	84
U.S.A.	886
YOUGOSLAVIE	12
AUTRES	970

## ETAT DE PUBLICATIONS DES PERIODIQUES DU C.A.P.

Parmi toutes les revues recensées dans les bibliothèques, nous nous sommes intéressés à connaître le nombre de publications qui sont toujours en cours et qui sont donc d'actualité.

Nombre de Publications toujours en cours = 3619

Nombre de publications mortes = 1396.

Nombre de périodiques dont l'état de publication est inconnu = 99.

## TYPE DE PUBLICATION DES PUBLICATIONS EN SERIE SIGNALES DANS LA BASE C.A.P.

Les normes de catalogage utilisées dans le traitement de

l'information, permettent de distinguer les différents genres de publications en série.

Le tableau suivant montre la répartition de tout le fonds du C.A.P. parmi tous les genres.

Genre de publication	Nombre
Collection de monographie	1,7%
Journal	0,07%
Revue	79,6%
Aucun des types précédents	4,16%
Inconnu	5,49%

## LANGUE DES PUBLICATIONS EN SERIE DE LA BASE C.A.P.

Il a été possible à partir des informations fournies, d'établir le pourcentage des langues des publications recensées. Ces chiffres mettent en évidence la prépondérance de la langue française par rapport aux autres langues, chose explicable vu la grande utilisation de la langue française dans notre pays. Vient en deuxième position la langue anglaise qui est la langue internationale dans laquelle sont publiés la plupart des revues scientifiques et techniques.

Code de langue	Pourcentage
FRANÇAIS	43,88%
ANGLAIS	37,12%
MULTILINGUE	13,98%
ALLEMAND	1,38%
ESPAGNOL	1,2%
AUTRES	2,42%

Il est important de remarquer que ces statistiques ne reflètent pas la réalité du fonds des périodiques au niveau national, mais se basent uniquement sur le nombre des bibliothèques qui participent au projet et sur les titres qu'elles signalent.

## Bibliographie

- [1] Décret n°85-56 du 16 mars 1985 portant création du Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique. IN : Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 1985, P. 202-203.

- [2] Manuel de l'ISDS : Système international de données sur les publications en série/Centre International de l'ISDS. Paris : Centre International de l'ISDS, 1986.
- [3] P.F. Cole.- «The analysis of reference questions record as guide to the information requirements of scientists» [s.l.]:[s.n.], 1988. In : Journal of documentation, n°4, p. 197-207.
- [4] Avant projet d'élaboration d'un catalogue collectif national de périodiques/CERIST.- ALGER : CERIST, 1989.
- [5] UNISIST : Etude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique/effectuée par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [et] le conseil international des unions scientifiques. Paris : UNESCO, 1971.
- [6] «Critère de recherche des bases de données automatisées». In : Documentaliste/Sciences de l'Information, n°1, vol, 23, janv. fév. 1986.
- [7] Haddouche Kamel et Berraoui Yasmina : Contribution à l'élaboration de procédures documentaires et informatiques pour la circulation de l'information dans le réseau CAP, Thèse DPGS, CERIST, ALGER, 1991.
- 

## **Appel aux concours :**

Le Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique organise en Mai 1993, les quatrième journées du film scientifique. Durant ces journées trois prix seront décernés :

- Le grand prix du concours.
- Le prix du meilleur film de recherche ou d'enseignement.
- Le prix du meilleur film de vulgarisation.

Le dernier délai de réception des candidatures est fixé au 1er Avril 1993.

***Les candidats désirant participer au concours sont priés de contacter :***

***Comité d'Organisation des Journées du Film Scientifique***

***CE.R.I.S.T., 3, rue des Frères AISSOU, Ben-Aknoun. BP47 Hydra***

***Tél : (02) 79-00-42 / 79-01-96 - Poste 221***

***Fax : (02) 79-21-38 / Téléx : 61328RIST DZ***